

UN LIBRARY



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE

A/35/726
9 décembre 1980

ORIGINAL : FRANCAIS

Trente-cinquième session
Points 18 et 61 de l'ordre du jour

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE
AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE

Lettre datée du 8 décembre 1980, adressée au Secrétaire général par le
Représentant permanent de la Roumanie auprès de l'Organisation des
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous envoyer, ci-joint, le message adressé par le Président de la République socialiste de Roumanie, M. Nicolae Ceausescu, à Votre Excellence et à M. Rüdiger von Wechmar, Président de la trente-cinquième session de l'Assemblée générale, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'adoption de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

Sur instructions de mon gouvernement, je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte du message comme document officiel de l'Assemblée générale au titre des points 18 et 61 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la
République socialiste de
Roumanie auprès de l'Organisation
des Nations Unies,

(Signé) Teodor MARINESCU

ANNEXE

Message adressé au Président de l'Assemblée générale et
au Secrétaire général par le Président de la République
socialiste de Roumanie à l'occasion du vingtième anniver-
saire de l'adoption de la Déclaration sur l'octroi de
l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

A l'occasion du 20ème anniversaire de l'adoption par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, le 14 décembre 1960, de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, il m'est particulièrement agréable d'adresser, au nom du peuple roumain et en mon nom personnel, à Vous-même et à tous les participants à la séance spéciale de l'Assemblée générale consacrée à cet événement, un chaleureux message d'amitié et les meilleurs voeux de paix et de progrès économique et social pour les peuples des pays membres de l'ONU.

Ce document d'une portée exceptionnelle dans l'activité de l'Organisation des Nations Unies a été adopté par l'Assemblée générale de l'ONU par suite de l'intensification et de l'essor pris par la lutte menée par les peuples se trouvant encore sous la domination coloniale, pour conquérir leur liberté et leur indépendance et pour constituer leurs propres Etats nationaux.

/...

Reflétant la volonté des peuples de mettre fin à la politique impérialiste et colonialiste et d'asseoir les relations entre tous les Etats sur les principes d'indépendance et de souveraineté nationales, de l'égalité de droits et du respect mutuel, la liquidation de l'oppression étrangère et la conquête de la liberté par les pays et les peuples coloniaux s'insèrent dans l'ample processus de transformations révolutionnaires, nationales et sociales, qui se sont produites dans le monde entier et qui ont entraîné de profondes mutations dans le rapport des forces sur la scène mondiale.

Par l'adoption de cette Déclaration historique et, surtout, par son activité ultérieure, l'Organisation des Nations Unies et tout particulièrement l'Assemblée générale et ses autres organismes concernés, ont contribué à appuyer la lutte de libération nationale et à accélérer le processus de décolonisation, de telle manière que depuis le 14 décembre 1960, un nombre de 50 pays et peuples se trouvant sous la domination étrangère ont accédé à l'indépendance nationale, devenant des Etats souverains, qui sont aujourd'hui des membres à part entière de l'Organisation des Nations Unies.

Le peuple roumain a salué avec une vive satisfaction la proclamation, cette année, de l'indépendance de la République du Zimbabwe, qui constitue un brillant couronnement de la lutte héroïque menée par le peuple de ce pays, une nouvelle victoire dans la lutte pour la liquidation définitive du colonialisme.

La victoire du peuple zimbabwéen, tout comme d'autres succès remportés dans la lutte pour la libération nationale, démontrent d'une façon éloquente que les peuples sont décidés à liquider définitivement la domination coloniale et néo-coloniale, à assurer leur indépendance et à bâtir une vie libre, de leur choix.

Mais en dépit de tous les succès incontestables obtenus dans le processus de décolonisation, il existe encore des peuples soumis à la domination coloniale. Cette situation continue de constituer une menace à la paix et à la sécurité internationales. Aussi s'avère-t-il plus que jamais nécessaire d'intensifier les efforts de tous les Etats, de tous les peuples, des forces avancées du monde entier, pour déterminer la reconnaissance du droit qu'a chaque peuple d'être pleinement maître de ses destinées. A présent, il s'impose d'entreprendre, d'extrême urgence, des mesures énergiques pour assurer l'exercice du droit imprescriptible du peuple namibien à l'autodétermination. Il est nécessaire d'agir fermement pour imposer le respect rigoureux par l'Afrique du Sud des résolutions de l'ONU sur la Namibie, pour empêcher la perpétuation de l'occupation illégale de ce territoire par le régime sud-africain.

L'anniversaire de l'adoption de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux présente une signification particulière pour l'Organisation, pour tous les Etats et les peuples du monde, dans les conditions où la

/...

vie internationale subit le poids des tendances croissantes à consolider et à se repartager les sphères et les zones d'influence, ce qui augmente le danger d'intervention dans les affaires intérieures d'autres Etats et d'autres peuples, de voir se produire d'autres actions de nature à réinstaurer des rapports de domination et de subordination, en flagrante contradiction avec les principes de cette Déclaration.

Le peuple roumain, qui a réalisé son droit d'être le maître de son destin au prix d'une lutte pleine de sacrifices, menée au fil de plusieurs siècles, a accordé et accorde son appui actif d'ordre moral, politique et matériel, à la lutte des peuples pour faire valoir leur droit à une vie libre et indépendante, pour éliminer la domination colonialiste et néo-colonialiste sous toutes ses formes. Le peuple roumain prête tout son appui à la lutte menée par le mouvement de libération de la Namibie, sous la direction de la SWAPO, pour conquérir l'indépendance nationale, il manifeste son entière solidarité avec la lutte de la population de l'Afrique du Sud contre la politique de discrimination raciale et d'apartheid pratiquée par le régime de Pretoria et condamne résolument les actes d'agression commis par l'Afrique du Sud contre les pays indépendants voisins. La Roumanie a été et sera toujours un appui et un ami de toute épreuve pour tous les peuples qui luttent pour se développer en toute liberté, pour défendre et consolider leur indépendance et leur souveraineté nationales. Nous attachons une importance particulière au renforcement de la coopération avec les nouveaux Etats indépendants, avec tous les pays en voie de dévelop-

/...

pement, avec les Etats non alignés, dans la lutte pour la liquidation de la politique impérialiste et néo-colonialiste de repartage et de consolidation des sphères d'influence, pour la défense de l'indépendance et de la liberté, pour l'élimination du sous-développement et l'instauration d'un nouvel ordre économique et politique international, fondé sur une parfaite égalité et équité, pour la réalisation du désarmement et, en premier lieu, du désarmement nucléaire et l'allocation d'une partie importante des ressources ainsi libérées pour appuyer le développement économique des pays qui accusent du retard dans ce domaine.

A l'instar d'autres Etats, la Roumanie est profondément préoccupée par le maintien et l'aggravation des états de tension et de conflit et par l'apparition, dans différentes parties du monde, de foyers de guerre et de confrontations armées, dans lesquels sont impliqués des jeunes Etats indépendants, des pays en développement. En tant qu'amis sincères des jeunes Etats indépendants, nous nous prononçons conséquemment pour le règlement de leurs problèmes litigieux réciproques, comme d'ailleurs des différends entre tous autres Etats, uniquement par la voie pacifique, par des négociations entre les parties directement intéressées, pour le renforcement de la solidarité et de l'unité des pays en voie de développement, des pays non alignés, dans la lutte qu'ils mènent pour résoudre certains problèmes complexes hérités de la période de l'oppression coloniale, pour consacrer leurs efforts à l'essor social et économique, pour mener une vie libre, digne et prospère, à l'abri de toutes pressions et ingérences extérieures.

Nous estimons que dans les conditions actuelles de grave tension dans la situation internationale, l'impératif le plus urgent est l'union des efforts et la coopération toujours plus étroite de tous les peuples pour empêcher l'aggravation de la situation internationale, pour reprendre et continuer le cours vers la détente, la paix et la coopération.

L'anniversaire de deux décennies depuis l'adoption de la Déclaration sur la décolonisation devrait, croyons-nous, stimuler l'Organisation des Nations Unies, tous les Etats Membres, à intensifier leurs efforts pour liquider toutes les manifestations du colonialisme, toute politique d'oppression d'un peuple par un autre, pour éliminer complètement la politique impérialiste, colonialiste et néo-colonialiste, pour défendre l'indépendance et la liberté des peuples.

En même temps, l'Organisation, ses institutions spécialisées, tous les Etats Membres devront agir avec plus de vigueur pour l'élimination de l'état de sous-développement, pour l'établissement, entre tous les pays, de rapports de coopération équitable, à même de favoriser le progrès économique, technologique et social de toute l'humanité et particulièrement des pays moins développés, pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international.

Je voudrais réaffirmer, à cette occasion aussi, la détermination de la Roumanie de coopérer étroitement avec les autres Etats et les autres peuples, y compris au sein de l'Organisation

/...

des Nations Unies, pour résoudre par des voies politiques, dans l'intérêt de toutes les nations, les problèmes majeurs qui confrontent aujourd'hui l'humanité, pour réaliser les aspirations des peuples à vivre en toute liberté et indépendance, dans la paix, la sécurité et la prospérité, pour édifier un monde meilleur et plus juste sur notre planète.

NICOLAE CEAUȘESCU
PRESIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DE ROUMANIE
